



MODULE 5.3

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE CHINOISE



Dernière mise à jour : 13/08/2026
Organisme de formation certifié Qualiopi

- 1 / 7 -

SOMASENS® est une marque de la SASU FONTE YOANN au capital de 3000 euros
SIRET 948 573 662 00020 – RCS CANNES – NAF 8559A – NDA 93830720983
Siège social : 251 chemin des gourettes – Les bureaux du soleil BAT A – 06370 MOUANS SARTOUX
Tél : 06 28 61 57 69 – contact@somasens.fr – www.somasens.fr

Les méthodes enseignées (massages, phytologie, énergétique) visent exclusivement la détente et le bien-être. Elles n'ont aucune visée médicale, paramédicale ou kinésithérapique. Les informations délivrées ne se substituent en aucun cas à un avis médical.

SOMMAIRE

- 1. Informations générales et Équipe**
- 2. Public concerné et prérequis**
- 3. Objectifs, compétences et aptitudes**
- 4. Moyens pédagogiques et techniques**
- 5. Déroulement de la formation**
- 6. Modalités d'évaluation et sanctions**
- 7. Accessibilité et Inclusion**
- 8. Indicateurs de résultats**
- 9. Matériel nécessaire**
- 10. Tarifs et délais**
- 11. Débouchés**



1. Informations générales et Équipe

Intitulé	Réflexologie Plantaire Chinoise
Code Formation	5.3
Modalité	PRÉSENTIEL
Format	COLLECTIF
Durée totale	3 jours (21 h)
Capacité	De 2 à 6 pers.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (QUALIFICATION) :

Cindy Philippe : Praticienne en massages de bien-être, en massages énergétiques chinois, ainsi qu'en Médecine Traditionnelle Chinoise. Elle accompagne au bien-être global et notamment énergétique.

2. Public concerné et prérequis

- Prérequis de connaissances : aucun prérequis en termes d'expérience, de compétences ou de diplômes/certificats préalables.
- Prérequis administratifs : accessible à toute personne majeure.
- Prérequis physiques : aptitude à la station assise ou mixte et à la motricité fine (doigts/poignets). Toute situation de handicap fera l'objet d'une étude pour aménagements raisonnables.

3. Objectifs, compétences et aptitudes

Les objectifs visés sont les suivants :

Ce module de formation s'adresse aux professionnels en massages de bien-être en devenir ou déjà installés.

Il consiste en l'acquisition des connaissances relatives à la réflexologie plantaire chinoise de 60 minutes, aussi bien en termes de techniques que de bienfaits et de contre-indications.

La réflexologie plantaire chinoise, contrairement à d'autres types de réflexologie, a notamment la particularité de se pratiquer jusqu'aux genoux et de ne pas faire appel aux manœuvres de reptations. Les manœuvres propres à cette

méthode sont les effleurages, les frictions, les pressions glissées ou localisées et les percussions. Cette technique permet une grande détente générale, notamment en apaisant le système nerveux, ainsi qu'une libération des tensions accumulées dans les pieds.

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Accueillir un client et lui proposer une séance adaptée ;
- Identifier les contre-indications et formuler les bienfaits spécifiques de la pratique, ainsi que la théorie propre à la pratique ;
- Exécuter le protocole de réflexologie plantaire chinoise de 60 minutes et le restituer de manière hygiénique et sécuritaire, aussi bien pour le praticien que pour le client ;
- Adapter sa technique, son rythme et sa pression en fonction des besoins et attentes du client.

4. Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques sont les suivants :

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec les autres stagiaires ou le formateur.
- Méthode d'enseignement active et participative.
- Pratique des massages en binôme avec un autre stagiaire, ou sur un modèle si nécessaire.

Les moyens techniques à disposition sont les suivants :

- Livret de formation papier comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement.
- Planches et schémas anatomique et des méridiens énergétiques à disposition.
- Tableau blanc, feutres, tables et chaises.
- Tables de massage.

5. Déroulement de la formation

Dans le cadre d'un enseignement actif et participatif, les réponses aux questions se font en temps réel. Les horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction de la progression du groupe.

JOUR 1 (7h00)

MATIN (3h00)

09h00 : Accueil des stagiaires jusqu'à 9h30

09h30 : Présentation des stagiaires et du déroulé de la formation

09h45 : Histoire, bienfaits et contre-indications

10h30 : Pause

10h45 : Déroulement d'une séance, anatomie du pied, projection du corps et cartographies

12h30 : Déjeuner

APRES-MIDI (4h00)

13h30 : Démonstration du protocole « gestes de détente »

13h45 : Mise en pratique du protocole « gestes de détente »

15h00 : Pause

15h15 : Démonstration du protocole zone réflexe « plantes des pieds »
15h30 : Mise en pratique du protocole zone réflexe « plantes des pieds »
17h00 : Bilan de la journée et questions-réponses
17h30 : Fin de la journée

JOUR 2 (7h00)

MATIN (3h00)

09h00 : Accueil des stagiaires jusqu'à 9h30
09h30 : Révision de la veille et questions-réponses
09h45 : Mise en pratique du protocole « gestes de détente » et zone réflexe « plantes des pieds »
10h45 : Pause
11h00 : Démonstration du protocole zone réflexe « faces interne et externe des pieds »
11h15 : Mise en pratique du protocole zone réflexe « faces interne et externe des pieds »
12h30 : Déjeuner

APRES-MIDI (4h00)

13h30 : Démonstration du protocole zone réflexe « dessus des pieds »
13h45 : Mise en pratique du protocole zone réflexe « dessus des pieds »
15h30 : Pause
15h45 : Démonstration du protocole sur le mollet
16h00 : Mise en pratique du protocole sur le mollet
17h00 : Bilan de la journée et questions-réponses
17h30 : Fin de la journée

JOUR 3 (7h00)

MATIN (3h00)

09h00 : Accueil des stagiaires jusqu'à 9h30
09h30 : Révision de la veille et questions-réponses
09h45 : Mise en pratique du protocole des zones réflexes « faces internes et externes, puis dessus des pieds » et mollet GROUPE 1
11h00 : Pause
11h15 : Mise en pratique du protocole des zones réflexes « faces internes et externes, puis dessus des pieds » et mollet GROUPE 2
12h30 : Déjeuner

APRES-MIDI (4h00)

13h30 : Mise en pratique du protocole complet GROUPE 1
15h00 : Pause
15h15 : Mise en pratique du protocole complet GROUPE 2
17h00 : Bilan de fin de formation et questions-réponses
17h30 : Fin de la formation

6. Modalités d'évaluation et sanctions

Les modalités d'évaluation des acquis sont :

- Évaluation pratique en continu lors du module. Cinq critères de notation sur 20 points. 10 points minimum pour valider un critère. 60 points total au minimum pour valider l'aspect pratique du module.

Les sanctions visées sont :

- Attestation (non certifiant au sens de France Compétences) et certificat de réalisation remis en fin de module.

7. Accessibilité et Inclusion

Personnes en situation de handicap :

Somasens s'engage pour l'égalité des chances et l'inclusion. Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap, Yoann Fonte, au 06 28 61 57 69 ou par email en amont de votre inscription.

Nous étudierons ensemble, et en toute confidentialité, les aménagements pédagogiques, matériels ou organisationnels nécessaires à la bonne réussite de votre parcours. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires experts (RHF, AGEFIPH, Cap Emploi) afin de sécuriser votre apprentissage.

Personnes en situation précaire :

Nous avons à cœur de rendre nos enseignements accessibles. Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez nous en faire part. Des solutions d'échelonnement de paiement peuvent être envisagées en interne, et nous pourrions vous orienter vers nos partenaires sociaux, tels que le CCAS de Mouans-Sartoux, pour étudier d'éventuels dispositifs d'aide.

Personnes en réinsertion ou recherche d'emploi :

La formation est un formidable levier de rebond professionnel. Somasens vous accompagne dans vos démarches de reprise d'activité. Nous tenons à votre disposition les devis et programmes nécessaires au montage de vos dossiers de financement, et pouvons faire le lien avec France Travail ou votre conseiller en évolution professionnelle.

8. Indicateurs de résultats

Taux de réussite : 100%

(Calculé selon la validation des évaluations pratiques/théoriques - Depuis 01/2024 et selon étude du 04/2026)

Taux de satisfaction : 98%

(Calculé selon les réponses aux questionnaires à chaud - Depuis 01/2024 et selon étude du 04/2026)

9. Matériel nécessaire

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs.
- Tenue souple et confortable, chaussons ou chaussettes épaisses.
- Drap housse, futa ou grande serviette (80 x 190cm minimum) pour protéger la table.

- Grande serviette (80 x 190cm minimum) ou plaid pour se couvrir (facultatif selon la saison).
- Serviette essuie-main.
- Flacon d'huile végétale neutre (amande douce, noyau d'abricot, pépins de raisin...), idéalement de qualité biologique, avec poussoir

10. Tarifs et délais

Tarifs en format collectif :

- 675 € net (exempt de TVA) pour un financement personnel.
- 750 € net (exempt de TVA) pour un financement par un organisme.

Délais administratifs :

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels.
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme.

Délais d'accès à la formation :

- Jusqu'à 3 mois (voir planning) pour une formation collective dans nos locaux (inter-entreprise).
- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle ou collective au sein de vos locaux (intra-entreprise).
- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle au sein de nos locaux (inter-entreprise).

Modalités de financement :

Pour découvrir vos possibilités de prise en charge (OPCO, FAF, France Travail...) et être accompagné(e) dans vos démarches, veuillez consulter notre catalogue ou notre site internet.

11. Débouchés

- Emploi salarié ou freelance dans un centre de bien-être, un spa, un centre esthétique...,
- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile,
- Intervention en institution, en association...,
- Prestations en salle de sport, hôtellerie, camping, yacht...